



## Licenciement faute réelle et sérieuse

-----  
Par bimbès

bonjour,

j'aurais besoin de conseils ds le cadre d'un licenciement pour faute réelle et sérieuse

mon employeur m'a renvoyé pour des faits de plus de 2 mois pour appuyer le licenciement

personnellement, j'étais très bien intégré ma hiérarchie directe a pris ma défense auprès de la direction, en vain...

puis-je réclamer qqch au prud'hommes? sur quelle base et quel hauteur de dédommagement?

d'avance merci